

Gare au retard dans la formation au numérique

OCDE La reconversion des travailleurs dans le numérique accuse un retard important, alerte l'OCDE. La moitié des adultes n'a que des compétences «basiques» ou inexistantes.



Le manque de préparation à ce basculement dans l'ère numérique constitue une bombe à retardement sur le plan social, estime l'OCDE. Image: Keystone

25.04.2019

L'automatisation menace 14% des emplois actuels au cours des 15 à 20 prochaines années. Mais la reconversion des travailleurs et leur formation dans le numérique accusent un retard important, alerte l'**OCDE** jeudi. En plus des destructions éventuelles de postes et de métiers, l'OCDE estime dans un rapport présenté à Berlin que 32% des emplois actuels sont susceptibles d'être «profondément transformés». Le manque de préparation à ce basculement dans l'ère numérique constitue une bombe à retardement sur le plan social et politique.

«Il est important que les individus aient le sentiment qu'ils seront soutenus s'ils sortent perdants des transformations en cours, et qu'ils seront aidés dans leur recherche de nouvelles et meilleures opportunités», plaide Angel Gurría, le Secrétaire général de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, cité dans un communiqué.

Compétences basiques pour 56% de la population

Or, selon l'institution, 56% de la population adulte des pays de l'OCDE n'a que des compétences «basiques» ou inexistantes en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC). En priorité, l'organisation recommande aux pays membres d'insister sur l'offre de formation professionnelle.

Les dispositifs incitant à la formation, par exemple le «compte personnel» mis en place en 2015 en France, se heurte à un sous-investissement de la part des employeurs, notamment aux Etats-Unis déplore par ailleurs le rapport.

Egalement dans le viseur de l'organisation, la proportion croissante de «travailleurs indépendants». Un travailleur sur sept travaille à son compte, et se trouve généralement à l'écart des offres de formation ou de reconversion.

Créé: 25.04.2019, 11h52